



AVIS PUBLIC


DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Normandin, que le 8 mai 2017, à 20 h, sera tenue une séance publique du Conseil municipal de la Ville de Normandin, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, au 1048 rue Saint-Cyrille, et qu'au cours de ladite assemblée, le Conseil statuera sur la demande de dérogation suivante :

Au 1050, rue Saint-Joseph : autoriser la construction d'un agrandissement implanté à 1,23 mètre de la limite latérale gauche et que la somme des marges de reculs soient à 4,35 mètres.

AVIS PUBLIC est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de ladite séance du Conseil.

DONNÉ À NORMANDIN CE 11 AVRIL 2017.



Lyne Groleau,
Directrice générale et greffière

(Publié dans le journal «Nouvelles Hebdo», édition du 19 avril 2017.)